



# REFONTE DU PREMIER PAQUET FERROVIAIRE

## Une première étape

## de mobilisation encourageante !



**Le 24 Mai  
dernier, près  
de 2000  
manifestants  
se sont  
rassemblés  
devant le  
Parlement  
Européen,  
place du  
Luxembourg  
à Bruxelles.**

*Si cette action est restée bloquée dans les méandres de canaux médiatiques français tournés vers New York, la presse belge (Agence Belga, Le Soir, Les Echos, RTBF) s'en est largement faite écho et a relayé les positions, réflexions et revendications des cheminots européens. Quelques parlementaires sont d'ailleurs venus à la rencontre des manifestants pour leur apporter leur soutien.*

L'après-midi, au cours de la commission transports du Parlement Européen, plusieurs d'entre eux ont fait référence au mécontentement qui s'était exprimé quelques minutes plus tôt place du Luxembourg.

Force est de constater que cette action n'est pas restée sans effet sur les représentants européens. Plusieurs parlementaires ont fait part de leurs doutes quant aux propositions de la commission et ont laissé apparaître une volonté de réorientation du texte.

► **Sur la remise en cause du droit de grève (Annexe 8 du projet de refonte) :**

La proposition de la Commission Européenne a été jugée inadmissible par une large majorité de député(e)s (dont la Rapporteur) qui ont soutenu la protection des Droits fondamentaux des Travailleurs.

Seules les libéraux du groupe l'ALDE ont appuyé cette proposition liberticide.

► **Sur la main mise de la Commission Européenne sur les affaires ferroviaires nationales (Article 60 du projet de refonte) :**

Les parlementaires ont massivement critiqué cette volonté exagérée de la commission à vouloir entrer dans le détail d'une production ferroviaire pour laquelle elle manque de compétence, et à vouloir déposséder les Etats membres de leurs responsabilités politiques.

► **Sur la séparation des services (ateliers de maintenance, gares) des opérateurs historiques, et la séparation gestionnaires d'infrastructures / entreprises ferroviaires. (Proposition de la Rapporteur) :**

Une majorité de parlementaires, de plusieurs nationalités, les refusent et se sont expressément positionnés pour maintenir la possibilité d'organiser les chemins de fer nationaux autour de systèmes intégrés (holding) en prenant appui sur leurs bons résultats enregistrés (notamment en Allemagne).

## **Amplifions le débat et la mobilisation !**

Il s'agit d'avancées encore timides au regard du texte proposé et des enjeux qu'il recouvre. Elles justifient de renforcer la pression du mouvement social européen sur les instances européennes : Parlement et Conseil.

De ce point de vue, si **la remise en cause du statut d'Entreprise Public à Caractère Industriel et Commercial (EPIC) de la SNCF** n'a pas été abordée lors de la séance du 24 mai dernier, le sujet n'en reste pas moins d'actualité et prioritaire pour la Fédération CGT des Cheminots. Il mérite une intervention massive des cheminots.

**A cet effet, la manifestation du 16 juin 2011 pour le service public ferroviaire, l'emploi, les salaires, les conditions de travail, constitue une occasion que nous ne pouvons laisser passer. C'est ce même jour que le Conseil (et donc le gouvernement français) engage une approche générale du texte de refonte.**

De fait, la manifestation nationale du 16 juin doit intégrer la dimension européenne et mettre au centre de l'action le refus de la poursuite des politiques de libéralisation qui ont montré toute leur inefficacité et leur nuisance.

La prochaine commission transports du Parlement Européen, qui va débattre des amendements proposés (dont ceux portés par les groupes GUE et PSE qui améliorent clairement le texte), va se réunir le 21 juin prochain. Le vote de la commission transports sur ces derniers est prévu le 12 juillet et le vote en plénière courant septembre.

Raison de plus pour s'inscrire dans la manifestation nationale unitaire le 16 juin prochain à Paris, proposée par la Fédération CGT des Cheminots et les autres organisations syndicales représentatives.

**Ce processus revendicatif va se prolonger par une grève européenne, dès l'automne, décidée lors de la dernière réunion de la section ferroviaire, sur proposition de la Fédération CGT des Cheminots, à l'occasion du vote en réunion plénière du Parlement Européen et des travaux du Conseil, à l'appel de ETF.**

---

---

**C'est donc massivement et en maintenant le cap sur l'enjeu européen qu'il nous faut participer à la Manifestation nationale des Cheminots à Paris, le 16 juin 2011 à 13h00 !**

---

---